

**SENATE**



**SÉNAT**

**CANADA**

**PREMIER RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR  
LE BUDGET DES DÉPENSES 2010-2011**

**Comité sénatorial permanent  
des finances nationales**

**TROISIÈME RAPPORT**

*Président*

L'honorable Joseph A. Day

*Vice-président*

L'honorable Irving R. Gerstein

Mars 2010

## **TABLE DES MATIÈRES**

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES 2010-2011.....</b>	<b>1</b>
<b>LE PLAN DE DÉPENSES DU GOUVERNEMENT .....</b>	<b>2</b>
<b>EXAMEN PRÉLIMINAIRE DU BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES 2010-2011.....</b>	<b>4</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>5</b>

# PREMIER RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR LE BUDGET DES DÉPENSES 2010-2011

## INTRODUCTION

Le *Budget principal des dépenses 2010-2011* a été déposé au Sénat le 4 mars 2010, puis renvoyé au Comité sénatorial permanent des finances nationales. Comme d'habitude, le comité prévoit devoir consacrer à son examen plusieurs réunions.

Le budget principal a fait l'objet d'un premier examen le 23 mars 2010. Alister Smith, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses, et Brian Pagan, directeur exécutif, Division des opérations et prévisions de dépenses, Secteur de la gestion des dépenses, tous deux du Secrétariat du Conseil du Trésor, ont alors exposé les prévisions de dépenses du gouvernement fédéral et les traits saillants du budget principal.

Le comité a aussi entendu le président du Conseil du Trésor, l'honorable Stockwell Day, le 23 mars 2010 au sujet du budget principal.

Dressé bien avant le début de l'exercice, le budget principal n'englobe pas d'ordinaire les initiatives annoncées dans le budget du ministre des Finances. Y figurent cependant toutes les mesures annoncées dans les budgets et les mises à jour financières antérieurs. Quant aux mesures du budget de 2010, elles figureront dans les budgets supplémentaires prévus en mai et en octobre 2010 et en février 2011.

## BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES 2010-2011

Comme les précédents, le *Budget principal des dépenses 2010-2011* compte quatre volets :

- **PARTIE I – Le Plan de dépenses du gouvernement**, qui donne un aperçu des besoins du gouvernement et fait ressortir les principaux facteurs influant sur les variations des dépenses par rapport à celles de l'exercice précédent.
- **PARTIE II – Le Budget principal des dépenses**, qui appuie directement la *Loi de crédits* et dresse la liste des ressources dont les divers ministères et organismes fédéraux ont besoin pour l'exercice à venir.
- **PARTIE III –** Depuis 1997, la partie III compte deux volets :
  - Le *Rapport sur les plans et les priorités* est le plan de dépense d'un ministère ou d'un organisme. Il complète l'information contenue dans la partie II du Budget principal au sujet des prévisions de dépenses, des priorités prévues et des résultats attendus. Il contient aussi des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions

et les coûts nets des programmes à un horizon de trois ans. Il est normalement déposé au Parlement au printemps.

- Le *Rapport ministériel sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation fondée sur les résultats en indiquant les réalisations par rapport aux prévisions de rendement et les engagements à l'égard des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*. Il est normalement déposé au Parlement à l'automne.

## LE PLAN DE DÉPENSES DU GOUVERNEMENT

Comme il ressort du tableau 1, le *Budget principal des dépenses 2010-2011* compte 22,9 milliards de dollars de plus que le *Budget principal des dépenses 2009-2010* publié en mars 2009, soit une hausse de 10,6 milliards en crédits votés et de 12,3 milliards en dépenses législatives. Il s'agit d'une augmentation globale de 7,9 % par rapport à l'exercice précédent.

**Tableau 1 – Sommaire du Budget principal des dépenses 2010-2011**

	2010-	2009-	Variation	
	2011	2010	\$	%
	(en milliards de dollars)			
<b>Dépenses nettes</b>				
Crédits votés.....	96,3	85,7	10,6	12,4
Postes législatifs.....	162,7	150,4	12,3	8,2
<b>Total des dépenses nettes.....</b>	<b>259,0</b>	<b>236,1</b>	<b>22,9</b>	<b>9,7</b>
Rajustements <sup>1</sup> .....	19,4	12,3	7,1	58,1
<b>Charges nettes.....</b>	<b>278,4</b>	<b>248,4</b>	<b>30,0</b>	<b>12,1</b>

*Nota* : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué et il se peut que les montants totaux ne correspondent pas aux montants détaillés qui sont présentés dans le document.

1. Ce tableau comprend les rajustements pour l'incidence de la comptabilité d'exercice, les dépenses imputées aux années précédentes, les dépenses non encore imputées relatives aux initiatives qui nécessitent une élaboration plus approfondie ou l'adoption de mesures législatives, les révisions des principaux transferts à d'autres ordres de gouvernement, et un rajustement net pour tenir compte des principaux éléments des dépenses budgétaires qui sont touchés par l'adoption, dans le budget fédéral de 2006, d'une présentation des données brutes plutôt que des données nettes.

Source : *Budget principal des dépenses 2010-2011*, partie I, p. 2.

Le tableau 2 ventile les dépenses du Budget principal selon le type.

**Tableau 2 – Budget principal des dépenses 2010-2011 par type de dépenses  
(en milliards de dollars)**

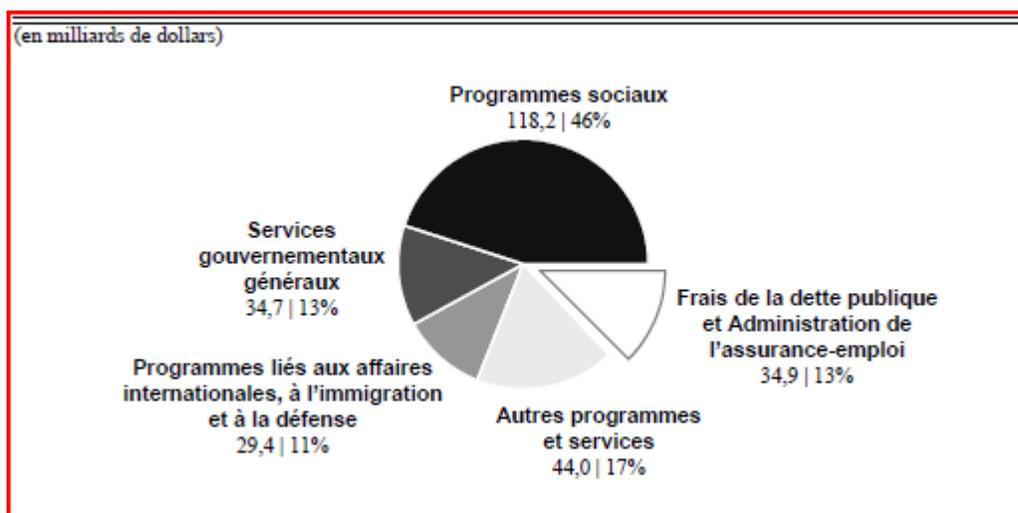
	2010- 2011	2009- 2010
Péréquation	14,4	16,1
Transfert canadien en matière de santé	25,4	24,0
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	11,2	10,9

	2010-2011	2009-2010
Mise en œuvre de la taxe de vente harmonisée	3,0	=
Autres transferts et subventions (net)	(0,3)	(0,9)
<b>Total des transferts à d'autres ordres de gouvernement</b>	<b>53,7</b>	<b>50,1</b>
Prestations aux aînés	36,9	35,2
Assurance-emploi	22,0	16,6
Prestation universelle pour la garde d'enfants	2,6	2,5
<b>Total des principaux paiements de transfert</b>	<b>61,5</b>	<b>54,3</b>
<b>Autres paiements de transfert aux particuliers et aux organismes</b>	<b>43,7</b>	<b>34,7</b>
<b>Total des paiements de transfert</b>	<b>158,8</b>	<b>139,1</b>
<b>Dépenses de fonctionnement et en capital</b>	<b>68,8</b>	<b>64,9</b>
<b>Frais de la dette publique</b>	<b>33,7</b>	<b>31,9</b>
<b>Total des dépenses budgétaires</b>	<b>261,2</b>	<b>235,8</b>

Source : Tableau dressé par l'auteur avec les données du *Budget principal des dépenses 2010-2011*, partie I, p. 2-5.

Les dépenses budgétaires nettes par secteur sont exposées à la page 8 de la partie I du *Budget principal des dépenses 2010-2011*. Au sein de chaque secteur, les dépenses sont ventilées par ministère ou organisme. La figure 1 et le tableau 3 résument les dépenses budgétaires nettes par secteur gouvernemental.

**Figure 1 – Dépenses budgétaires nettes par secteur**



Source : *Budget principal des dépenses 2010-2011*, partie I, p. 8.

**Tableau 3 – Dépenses budgétaires nettes par secteur**

	2010-2011	2009-2010	Variation		% du total
			\$	%	
(en milliers de dollars)					
<b>Secteurs</b>					
Programmes sociaux <sup>1</sup> . . . . .	118 244 728	106 494 160	11 750 568	11,0	45,3
Services gouvernementaux généraux <sup>2</sup> . . . . .	34 688 202	35 107 027	(418 825)	(1,2)	13,3
Programmes liés aux affaires internationales, à l'immigration et à la défense . . . . .	29 369 960	26 739 370	2 630 590	9,8	11,2
Programmes de soutien aux industries, aux régions, à la science et à la technologie . . . . .	15 702 871	9 164 547	6 538 324	71,3	6,0
Programmes axés sur l'environnement et les ressources . . . . .	11 481 416	9 837 816	1 643 600	16,7	4,4
Programmes liés à la sûreté et à la sécurité publique . . . . .	7 901 049	7 311 730	589 319	8,1	3,0
Programmes culturels . . . . .	3 976 576	3 790 124	186 451	4,9	1,5
Programmes liés au transport . . . . .	2 917 460	2 307 776	609 685	26,4	1,1
Programmes liés à la justice et à la loi . . . . .	1 461 160	1 415 698	45 462	3,2	0,6
Parlement et gouverneur général . . . . .	603 284	584 312	18 971	3,2	0,2
<b>Total partiel des secteurs . . . . .</b>	<b>226 346 706</b>	<b>202 752 907</b>	<b>23 593 798</b>	<b>11,6</b>	<b>86,6</b>
<b>Autres postes non affectés à un secteur particulier</b>					
Frais de la dette publique . . . . .	33 693 000	31 868 000	1 825 000	5,7	12,9
Administration de l'assurance-emploi <sup>3</sup> . . . . .	1 195 163	1 164 038	31 125	2,7	0,5
<b>Total partiel des autres postes . . . . .</b>	<b>34 888 163</b>	<b>33 032 038</b>	<b>1 856 125</b>	<b>5,6</b>	<b>13,4</b>
<b>Total des dépenses budgétaires nettes . . . . .</b>	<b>261 234 868</b>	<b>235 784 945</b>	<b>25 449 924</b>	<b>10,8</b>	<b>100,0</b>

*Nota* : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

1. Comprend les paiements de transfert pour l'assurance-emploi, les prestations aux aînés, le Transfert en matière de santé et le Transfert canadien en matière de programmes sociaux.

2. Comprend les paiements de transfert aux gouvernements territoriaux et les paiements de péréquation.

3. Représente les frais administratifs liés à la prestation du Régime d'assurance-emploi

Source : *Budget principal des dépenses 2010-2011*, partie I, p. 8.

Le gros des dépenses concerne les programmes sociaux, soit 118,2 milliards sur les dépenses estimatives totales de 2010-2011. Le service de la dette absorbe quant à lui 33,7 milliards. Ces deux postes comptent pour 58 % des dépenses budgétaires totales nettes.

L'augmentation prévue de 1,8 milliard de dollars (5,7 p. 100) des frais de la dette publique s'explique par une hausse des niveaux de la dette prévus en raison principalement de déficits budgétaires et de taux d'intérêt plus élevés que prévu.

### EXAMEN PRÉLIMINAIRE DU BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES 2010-2011

Durant les audiences initiales du comité sur le *Budget principal des dépenses 2010-2011*, certains sénateurs ont soulevé des questions au sujet, entre autres, des postes suivants :

- Le financement des programmes du ministère de la Défense nationale, notamment 822 millions de dollars pour la mission du Canada en Afghanistan et 2,7 milliards que le ministère prévoit consacrer aux services professionnels et spéciaux;
- Le Programme d'écologisation des pâtes et papiers de 649,8 millions de dollars;
- Le Programme de développement des collectivités dans les organismes de développement régional (85 millions en tout);
- Le financement des organismes de développement régional;
- La prolongation du Programme d'aide à la remise en état des logements par l'ajout de 48,1 millions de dollars;
- Les transferts aux provinces et aux territoires par rapport notamment à la péréquation;
- L'augmentation de 5,4 milliards de dollars, soit 13,2 p. 100, du Programme d'assurance-emploi, par rapport au Budget principal des dépenses de l'an dernier;
- La relation entre le cadre financier et ce Budget principal des dépenses;
- Le Programme Inforoute Santé du Canada.

Le comité a aussi entendu le président du Conseil du Trésor, l'honorable Stockwell Day, le 23 mars 2010 au sujet du *Budget principal des dépenses 2010-2011*. Certains sénateurs ont beaucoup discuté du plan financier du gouvernement tel qu'il figure dans le budget de 2010 et qu'il sera mis en œuvre pendant l'exercice en cours et les exercices ultérieurs. Le ministre a expliqué que l'examen des opérations de l'État serait un facteur très important dans la gestion du déficit. Il a indiqué que cet examen comporterait les éléments suivants :

- La poursuite des examens stratégiques dans le cadre desquels les ministères évaluent l'ensemble de leurs programmes et cernent 5 % des programmes les moins prioritaires et les moins performants.
- L'examen exhaustif des fonctions administratives et des frais généraux de l'État;
- La poursuite de l'examen de la gestion des biens de l'État sous la direction du ministre des Finances.

En outre, il a été question des sujets suivants que le comité voudra peut-être explorer au cours de l'exercice 2010-2011 :

- Le financement des programmes culturels;
- Le calcul de la péréquation;
- La taille et la gestion de la fonction publique fédérale;
- Les examens stratégiques des ministères.

## CONCLUSION

Durant ses audiences initiales sur le *Budget principal des dépenses 2010-2011*, le comité a discuté de ces questions et d'autres. Dans les mois qui viennent, il compte revenir sur certaines

d'entre elles et d'autres postes du budget des dépenses pour approfondir son examen des plans de dépenses du gouvernement pour 2010-2011 et faire rapport de ce travail en temps et lieu.

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales présente respectueusement son premier rapport intérimaire sur le *Budget principal des dépenses 2010-2011*.